

CHARTE DU VOLLEY DETENTE

1. Volley-détente = un minimum de contraintes pour un maximum de plaisir.
2. Chaque équipe s'engage à faire régner le fair-play et à **respecter le niveau de jeu de son adversaire.**
3. Dans l'équipe de 6 joueurs présents sur le terrain, doivent se trouver au moins **2 hommes et 2 femmes.**
4. **Un seul** joueur licencié et qualifié jusqu'en 3ème ligue est autorisé par équipe, sur le terrain. Un joueur au bénéfice d'une licence junior n'est pas considéré comme licencié sauf s'il est qualifié en championnat sénior régional ou national, c'est-à-dire qu'il a joué 2 matchs dans une même ligue sénior.
Une liste des joueurs est disponible pour vérifier en cas de doute les éventuels abus constatés.
5. L'équipe recevante est chargée de l'arbitrage et du marquage des points.
6. La hauteur du filet est fixée d'entente entre les deux équipes (environ 2m38).
Les matches se jouent en 3 sets gagnants, selon les règles officielles de volley ball :
 - le comptage des points: 4 sets à 25 points jusqu'à ce qu'un écart de 2 points soit atteint, le 5e set « tie-break » se finit à 15 points avec au minimum 2 points,
 - l'emploi du « libero » est facultatif,
 - le ballon de couleur n'est pas imposé.
7. L'équipe recevante doit faire parvenir le résultat du match au responsable du championnat, **au plus tard une semaine après celui-ci.**
8. L'équipe recevante est responsable du bon déroulement du match. En cas d'extinction des lumières avant la fin du match, les sets et les points déjà joués et terminés sont acquis. Le set interrompu est perdu par l'équipe recevante 0-25 ou 0-15 au 5ème set. En cas d'égalité de set, les points du match sont répartis 1-1.
9. Les équipes sont classées dans des groupes de 2 catégories : A (fort) et B (moins fort).
Une nouvelle équipe sera classée dans un groupe B.
10. Pour diverses raisons les matchs programmés par SVRV, peuvent être planifiés à une autre date. Il appartient à l'équipe qui demande le report du match de s'adapter aux propositions de l'autre équipe. Cette organisation doit se dérouler dans l'esprit fair-play du volley détente.
11. Chaque équipe doit se conformer aux règles de l'OFSP et aux consignes publiées sur le site SVRV (COVID). Le non respect de ces règles peut entraîner une exclusion du championnat.
12. Les matchs aller et retour déterminent le classement final. Le championnat doit se terminer impérativement 2 semaines avant la finale.
13. Au sein de chaque groupe, le classement est effectué selon : nombre de points, nombre de matchs gagnés, rapport des sets gagnés/sets perdus, puis rapport points gagnés/points perdus.
14. Pour la catégorie A, les 3 premières équipes des 4 groupes participent à la finale.
15. Les promotions/relegations se déroulent selon les règles suivantes :
 - la dernière équipe d'un groupe A cède sa place à la 1^{ère} équipe d'un groupe B
 - les avant-derniers des groupes A jouent un match contre les 2^o des groupes B, dans la salle de l'équipe B.

En cas d'extinction des lumières avant la fin du match, le match doit se rejouer (répartition des points 1-1 non admise en promotion relégation).